Traite KETOUBOT

Proposition de plan – Premier chapitre - Daf 5 a et b

5 a

Guemara

Réponse 1 (R. Zeira) : Il fera des calculs pour la fête pendant Chabbat.

- (Abaye): Le Chabbat, on peut faire des calculs pour une Mitsva!
 - o Rav Chisda et Rav Hamnuna l'ont dit explicitement.
 - o R. Elazar : Nous pouvons prévoir de distribuer la Tsédaka aux pauvres le Chabbat.
 - R. Yakov : Nous allons aux Batei Kenesiyot et Batei Midrashot pour l'intérêt de la communauté le Chabbat.
 - (R. Yakov bar Idi): Nous pouvons intervenir pour des cas de « pikouah nefesh » (dangers mortels) le Chabbat.
 - (R. Shmuel bar Nachmani): Nous allons dans les théâtres et les stades pour superviser les préoccupations communales le Chabbat.
 - (R. Menasya): On peut organiser les Kidouchine pour sa fille et rechercher des préceteurs (pour la Torah et un métier) pour son fils le Chabbat.

Réponse 2 (R. Zeira): Il s'agit d'un décret interdisant d'abattre un petit oiseau le Chabbat (en préparation de la fête).

- (Abaye): Si c'est le cas, nous ne devrions pas permettre que Yom Kipour tombe le lundi, de peur qu'on n'abatte un petit oiseau le Chabbat (en préparation du repas festif d'Erev Yom Kipur)!
 - Réponse 1 : Nous ne nous inquiétons que lorsqu'on est occupé à préparer un repas pour les autres.
 - o Réponse 2 : Le repas pour la Houpah est juste après Chabbat. Le repas d'Erev Yom Kipur est le lendemain, il n'est donc pas pressé.
 - Cette même préoccupation explique également pourquoi la première Bi'ah peut ne pas avoir lieu la nuit de Chabbat. (Nous n'avons pas besoin de dire comme nous l'avons dit plus haut que l'inquiétude est la blessure.)

A propos de la Mishnah : Une vierge se marie le mercredi.

- Peuvent-ils avoir Bi'ah ce jour-là?
 - Sommes-nous convaincus que s'il découvre qu'elle n'est pas vierge, sa colère ne s'apaisera pas si rapidement et qu'il ira au Beit Din le lendemain?

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources: Guemara, ressources du site <u>www.dafhayomi.fr</u> (daf, résumé), <u>www.dafyomi.co.il</u>, <u>www.torahbox.fr</u> (cours de R. I. Assayag, R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), <u>www.ahavatorah.fr</u> (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Viviane Hanna bat Rose et Nelly Rachel bat Esther

- Ou craignons-nous qu'il se calme rapidement, et exige donc qu'ils reportent Bi'ah jusqu'au soir ?
 - Ce qui suit montre que la première réponse est correcte :
 - (Bar Kapara): Une vierge se marie le mercredi et ils ont Bi'ah la nuit, parce que le 5^e jour de la création il y a une Berachah sépciale pour les poissons (fructifier);
 - Une non-vierge se marie le jeudi et ils ont Bi'ah la nuit, parce que la Berachah pour l'homme a été dite le vendredi.
 - Cela montre que la seule préoccupation est le Berachah, et non que sa colère va s'apaiser.
 - Si la Berachah / poissons est si importante, une nonvierge devrait aussi avoir la Bi'ah le mercredi!
 - Réponse 1 : La Berachah donnée à l'homme est préférable.
 - Réponse 2 (Beraita): Une non-vierge se marie le jeudi, et Bi'ah est la nuit, de sorte que le Chatan passera trois jours avec elle avant de reprendre son travail.
 - Si Bi'ah était de jour, l'affection passerait plus tôt et il pourrait aller travailler le lendemain.
 - Pourquoi avons-nous besoin des deux réponses ?
 - Il n'y a aucune inquiétude à ce qu'il se rende à son travail le lendemain s'il est inactif ou si Yom Tov tombe un vendredi.

(Bar Kapara): Les actes des Tsadikim sont plus grands que la création des Shamayim et de la terre.

- Un verset dit qu'une main de Hash-m a fait la terre et une main a fait le ciel, mais le Mikdash (œuvre des Tsadikim) est appelé le travail des deux mains.
- (R. Chiya): "Ses mains ont formé la terre ferme"!
 - o (On lit "mains", mais) c'est écrit "main".
 - Il est écrit "Yotzru" (ils se sont formés)!
 - (Rav Nachman bar Its'hak): Ses doigts ont formé la terre.
 - Nous constatons que la lune et les étoiles sont appelées l'œuvre de Ses doigts.
 - « Le firmament raconte l'œuvre de Ses mains » !
 - Le firmament raconte l'œuvre des mains des Tsadikim (qui est l'œuvre de Ses mains) ;

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources: Guemara, ressources du site <u>www.dafhayomi.fr</u> (daf, résumé), <u>www.dafyomi.co.il</u>, <u>www.torahbox.fr</u> (cours de R. I. Assayag, R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), <u>www.ahavatorah.fr</u> (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

 Cela fait référence à la pluie (pour laquelle les Tsadikim prient).

(Bar Kapara): "Vous devriez avoir une pelle (pour couvrir ses besoins dans les champs par tsniout) avec Azenecha (vos armes)" - nous pouvons lire cela comme Oznecha (vos oreilles), pour enseigner qu'il faut mettre son doigt dans son oreille s'il entend quelque chose d'inapproprié.

5 b

- (R. Elazar) : Pourquoi les doigts de l'homme ressemblent-ils à des chevilles ?
 - o Il demande pourquoi les doigts sont séparés les uns des autres.
 - Nous avons appris que chacun a son propre but (même pour Avodah) !
 - L'auriculaire est la mesure du Choshen (cuirasse du Kohen Gadol).
 - L'annulaire sert à prendre une poignée (d'encens ou une Minchah).
 - Le majeur est nécessaire pour définir un Amah (de son extrémité jusqu'au coude). L'Amah est utilisé dans le Mishkan, pour le Beit ha'Mikdash et leurs Kelim.
 - L'index est utilisé pour déposer le sang d'un Chatat sur les coins du Mizbe'ach.
 - Le pouce est l'endroit où nous versons du sang et de l'huile sur un Metzora; ou, il égalise la poignée d'encens ou de farine.
 - Il demande pourquoi les doigts sont inclinés comme des chevilles.
 - Si quelqu'un entend quelque chose d'inapproprié, il peut se boucher les oreilles avec ses doigts.
 - (Tana d'Vei R. Yishmael): L'oreille est dure/solide mais le lobe est tendre/doux, donc si quelqu'un entend des choses inappropriées, il peut replier le lobe sur l'oreille.
 - (Beraita): Il ne faut pas laisser ses oreilles entendre des paroles vaines, car ce sont les premiers membres à brûler (dans Gehinom).

Peut-on avoir la première bia le shabat?

Est-ce que la première Bi'ah d'une femme est autorisée le Chabbat ? (Cette interrogation porte 2 questions/Chabat)

- Question 1 : Le sang (virginal) est-il stocké (et Bi'ah crée une ouverture qui lui permet de sortir, le sang ne serait pas lié à une blessure), ou est-il aattaché (dans les parois de l'utérus, et le sang qui coule vient d'une blessure faite par Bi'ah Rishonah, donc c'est interdit le Chabbat) ?
- Question 2 :

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources: Guemara, ressources du site <u>www.dafhayomi.fr</u> (daf, résumé), <u>www.dafyomi.co.il</u>, <u>www.torahbox.fr</u> (cours de R. I. Assayag, R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), <u>www.ahavatorah.fr</u> (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Viviane Hanna bat Rose et Nelly Rachel bat Esther

- O Hypothèse 1: Si on dit que le sang est stocké, un homme veut-il le sang (ce n'est pas interdit), ou veut-il créer une ouverture (ce qui est interdit)?
 - Question 3: S'il veut le sang et qu'il n'est pas concerné par l'ouverture, la Halakha suit-elle R. Shimon, qui autorise Davar she'Eino Mitkaven (quelque chose d'imprévu, mais cela peut arriver) ou R. Yehudah, qui l'interdit?
 - Question 4: Si la Halakha suit R. Yehudah, disons-nous que faire une ouverture est destructeur (et permis) ou constructif (et interdit)?
- Hypothèse 2: Si le sang est absorbé, est-ce qu'un homme veut le sang (et Bi'ah est interdit), ou le veut-il pour son propre plaisir (et Bi'ah est autorisé)?
 - Question 3: S'il a l'intention pour son propre plaisir et que le sang vient de luimême, la Halakha suit-elle R. Yehudah, qui interdit à Davar she'Eino Mitkaven, ou R. Shimon, qui le permet ?
 - Question 4: Si la Halakha suit R. Yehudah, la blessure est-elle destructive (et permise) ou constructive (et interdite)?
 - Question 5: Si c'est destructeur, la Halakha suit-elle R. Yehudah qui permet cela, ou R. Shimon qui interdit?

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources: Guemara, ressources du site www.dafhayomi.fr (daf, résumé), www.dafyomi.co.il, www.dafyomi.co.il, www.dafyomi.co.il, www.dafyomi.co.il, www.dafyomi.co.il, <a href="w

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com